



Commission de coopération environnementale

Diminution et récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord

Appel à manifestations d'intérêt

Contexte

La Commission de coopération environnementale (CCE) est un organisme international que le Canada, le Mexique et les États-Unis ont créé en vertu de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*, et ce, dans le but d'examiner les préoccupations que suscite l'environnement à l'échelle du continent, de prévenir les différends commerciaux et environnementaux, et de favoriser une application efficace des lois de l'environnement. Cet accord complète les dispositions environnementales de l'*Accord de libre-échange nord-américain*. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le site <www.cec.org>.

La CCE a entrepris de nouveaux travaux visant à diminuer et à récupérer les déchets alimentaires, mais qui consistent également à examiner son propre apport en ce qui a trait aux émissions qui sont à l'origine des changements climatiques. Elle a donc décidé de consacrer un budget de 460 000 \$CAN au projet intitulé *Diminution et récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord*, et une grande partie de ce budget servira à l'octroi d'un ou de plusieurs contrats de consultation afin d'exécuter les tâches énumérées ci-après, à la section 2. Il est prévu que les travaux cadrant avec ces contrats s'exécutent de janvier 2016 à avril 2017.

Objet

Les manifestations d'intérêt que la CCE recevra lui permettront de connaître l'ampleur actuelle du savoir-faire nord-américain en matière de consultation relativement à la diminution et récupération des déchets alimentaires, et dans quelle mesure chacun des trois pays d'Amérique du Nord possède un tel savoir-faire. Il faut noter que toute manifestation d'intérêt ne constitue aucunement une étape de préqualification à l'obtention d'un contrat.

Les consultants qui manifesteront leur intérêt à l'égard de ces travaux seront avisés de toutes les demandes de services contractuels dans le cadre de ce projet dès que la CCE les publiera.

Marche à suivre

Les consultants intéressés sont priés de remplir le formulaire ci-dessous et de le transmettre par courriel, avant 17 heures le 25 novembre 2015, à l'adresse <vshantora@cec.org>, en inscrivant la mention « Manifestation d'intérêt au sujet des déchets alimentaires » dans la case de l'objet.

Ce formulaire a été conçu de manière à ce qu'il soit rempli rapidement et simplement par les consultants intéressés, et les renseignements qu'il contiendra resteront confidentiels.



Commission de coopération environnementale

SECTION 1 : Coordonnées

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Site Web de l'entreprise : _____

Personne-ressource : _____

N° de téléphone : _____

Courriel : _____

NOTE : En temps voulu, toute demande de propositions cadrant avec ce projet sera transmise à l'adresse de courriel inscrite ci-dessus.

Réside au Canada, au Mexique ou aux États-Unis et est autorisé à y travailler légalement : Oui Non
(s'applique également aux sous-traitants).

SECTION 2 : Exposé des compétences

a. Prière de joindre les éléments suivants à la manifestation d'intérêt :

- Le curriculum vitae des spécialistes de l'entreprise en matière de diminution et de récupération des déchets alimentaires.
- La gamme de services offerts par l'entreprise.
- Tous autres renseignements exposés succinctement ou annexés au courriel ayant un rapport avec le secteur d'activité visé par le projet. (La présentation de ces renseignements est facultative, mais il est entendu qu'ils demeureront confidentiels s'ils sont présentés.)

b. Prière d'inscrire un « X » dans la colonne du pays correspondant afin d'indiquer si l'entreprise dispose des compétences voulues à l'égard de chacune des tâches. Le terme « compétences » signifie le fait de posséder les aptitudes, les connaissances et l'expérience requises pour travailler dans un pays donné, et pouvoir le faire dans la ou les langues officielles de ce pays.

Tâches	Canada	Mexique	États-Unis
1.1 Colligeage des connaissances et des informations relatives à la quantité, aux types, aux sources et aux causes de déchets dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, et relevé des politiques et des mesures incitatives gouvernementales nord-américaines et internationales qui favorisent la diminution de ces déchets.			
2.1 Relevé de méthodes permettant d'évaluer et d'exercer un suivi de la diminution et de la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel et d'en rendre compte, en se fondant sur des mécanismes et des méthodes existantes.			
2.2 Relevé des pratiques et des processus utilisés pour réussir à diminuer et à récupérer les déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel.			



Commission de coopération environnementale

3.1 Relevé des lacunes et des enjeux en vue de faire progresser la diminution et la récupération des déchets alimentaires en Amérique du Nord, et formulation de recommandations et de stratégies à cette fin.			
--	--	--	--